

# ABROGATION DE LA LOI « TRAVAIL »

## EN SEPTEMBRE, ON CONTINUE !

Depuis plus de 4 mois, étudiants, lycéens, ouvriers, cadres et techniciens, retraités, privés d'emploi se sont mobilisés, avec une grande diversité de formes d'actions pour obtenir le retrait du projet de loi travail et de nouveaux droits et garanties collectives pour les salariés.

Le 49-3 et l'aval du syndicalisme de compromission incarné par la CFDT permettent au gouvernement d'imposer un projet de loi pour lequel personne n'a voté, au mépris de l'opposition d'une large majorité de la population.

En effet, encore une fois, Manuel Valls choisi la solution de facilité et de déni de démocratie en faisant passer la loi « travail » par le 49-3.

**Le gouvernement par cet acte de dictature, démontre à nouveau, son choix de politique libérale à l'écoute exclusive du MEDEF et de la finance.**

Il reste sourd aux milliers de personnes qui ont exprimé leur colère pendant les 12 manifestations sur 4 mois, à l'avis de plus de **70% des citoyens opposés à cette loi** et à un million de personnes qui ont répondu, en quelques jours, à la votation citoyenne contre le projet de loi « travail ».

Les amendements au projet de loi ne sont qu'un saupoudrage et ne changent en rien le fond de ce projet de loi qui reste contraire à la convention internationale de l'Organisation Internationale du Travail et de l'Organisation des Nations Unies.

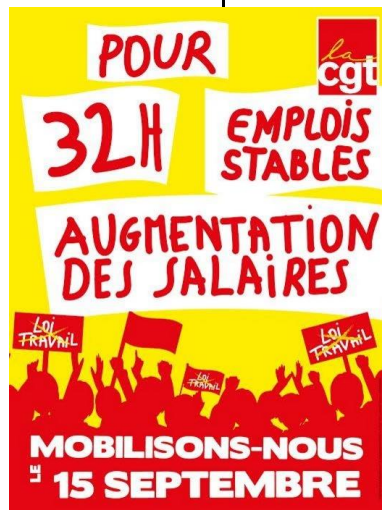
**Il faut 127 décrets d'application pour que la loi entre en vigueur. L'enjeu est bien de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour la rendre inapplicable et obtenir son retrait.**

Les organisations syndicales ont décidé lors de la rencontre unitaire du 8 juillet, d'une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le 15 septembre prochain.

Face aux enjeux de régression sociale majeure de cette loi, les salariés ne peuvent rester immobiles face à ce texte qui va permettre au patronat d'asseoir sa domination toute puissante sur les salariés, pour assouvir sa soif toujours plus insatiable de profits.

**Il n'y a pas de victoire sans combat.** Personne ne se battra à la place de personne. **Seule la mobilisation unie, solidaire et**

**déterminée des salariés,** comme dans d'autres périodes de notre histoire, permettra d'inverser les choix destructeurs du patronat et du gouvernement, permettra d'imposer de nouvelles conquêtes sociales.



**Dès maintenant, la CGT appelle les salariés à débattre sur chaque lieu de travail, des revendications à porter en terme de salaire, de développement de l'emploi, d'amélioration des conditions de travail, de réduction du temps de travail en lien avec le retrait du projet de loi « travail », de mettre en débat les modalités d'actions pour faire du 15 septembre 2016 une grande étape du rapport de force indispensable pour la satisfaction des revendications.**

La lutte continue tant que l'abrogation de la loi « travail » et la réponse à nos revendications n'auront pas été obtenues.

**ON NE LACHE RIEN !**